

date de mise en ligne : 24 février 2026



**EXTRAIT D'ARRETE DE DELIVRANCE D'AUTORISATION
DE TRAVAUX SOUMIS A DECLARATION PREALABLE**

AFFICHAGE N° du

Par décision municipale n° **DP 94078 26 00020** du
Une autorisation de déclaration préalable a été délivrée a

Domicilié (e) **ARAKELIAN Aram**
112 Avenue Laferriere
94000 CRETEIL

En vue de la réalisation : Dans le cadre du programme d'isolation de façade mené par SNCF Réseau,
remplacement des menuiseries actuelles par de nouvelles équipées de vitrage acoustique.

Les 2 menuiseries actuelles déjà en aluminium gris seront remplacées par de nouvelles menuiseries en
aluminium gris (aucune modification d'aspect).

Sur un terrain sis **142 RUE DE PARIS**
Cadastré **AO114**

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance des pièces du dossier au Service Urbanisme, 22
rue de Balzac, aux heures habituelles d'ouverture des bureaux de la Mairie.

Villeneuve-Saint-Georges, le **18 FEV. 2026**

Pour le Maire, par délégation,
La 5^{ème} Adjointe au Maire,

Rajae EL MERNISSI



PROCES-VERBAL

Conformément à l'article R 424-15 du Code de l'Urbanisme,

Nous soussigné,

Appariteur à la ville de Villeneuve-Saint-Georges, certifions que
l'extrait d'affichage d'une autorisation de déclaration préalable ayant fait l'objet de la décision municipale n°
DP 94078 26 00020 du **18 FEV 2026** a été affichée en Mairie du au conformément
aux textes en vigueur.

Fait à Villeneuve-Saint-Georges, le

L'Appariteur,